

atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

GUIDE DE LECTURE DES TABLEAUX DE CONTRÔLE (TDC)

**Recueil « système d'information
services de soins infirmiers
à domicile » (SI-2SID) 2023**

Mars 2023



Table des matières

Préambule	3
Doc 1 - Tableaux de contrôle sur les données de la structure, des intervenants et des usagers	4
1 - Informations générales de la structure	4
Tableau 1.1 : Informations structure	4
2 - Données sur les intervenants	5
2.1 - Données sur le nombre d'intervenants	5
Tableaux 2.1.1 : Nombre de personnes rémunérées déclarées et statut du personnel lors de la période de coupe	5
Tableau 2.1.2 : Nombre d'intervenants libéraux	6
3 - Données sur les passages	7
3.1 - Données sur le nombre de passages	7
Tableau 3.1.1 : Nombre de passages réalisés sur la période de coupe par catégorie de soignants	7
Tableau 3.1.2 : Nombre de personnes salariées, intérimaires et agents, usagers et passages par catégorie d'intervenant.....	8
Tableau 3.1.3 : Nombre de libéraux, usagers et passages par catégorie d'intervenant	9
Tableau 3.1.4 : Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs interventions conjointes, selon le GIR	10
Tableau 3.1.5 : Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs interventions conjointes, selon la catégorie d'intervenant.....	10
Tableau 3.1.6 : Nombre de passages réalisés sur la période de coupe, nombre de personnels soignants salariés/intérimaires/agents et nombre de libéraux	11
4 - Données sur les usagers	13
4.1 - Données sur les usagers	13
Tableau 4.1.1 : Nombre d'usagers installés	13
Tableaux 4.1.2 : Nombre de semaines-usagers.....	13
4.2 - Anomalies sur l'usager	14
Tableau 4.2.1 : Nombre d'usagers sans passage	14
Tableau 4.2.2 : Liste des usagers sans passage	15
Tableau 4.2.3 : Nombre de passages dans la période par intervenant et par usager	15
4.3 - Tableaux de contrôle sur le GIR	16
Tableau 4.3.1 : Liste des usagers avec correspondance du GIR - Personne âgée.....	16
Tableau 4.3.2 : Liste des usagers avec correspondance du GIR – Personne en situation de handicap	16
Tableau 4.3.3 : Liste des usagers avec correspondance du GIR - Personne avec pathologie ou affection chronique	17
Tableau 4.3.4 : Répartition par niveau de dépendance de la population accompagnée par la structure en %.....	17
4.4 - Tableaux de contrôle sur la mesure de l'autonomie	17
Tableaux 4.4.1 : Codages atypiques sur la mesure de l'autonomie.....	18

Préambule

- ✚ Vous pouvez accéder à vos tableaux de contrôle en cliquant sur l'un des liens suivants sur la plateforme e-SSIAD : <https://epmsi.atih.sante.fr/ssiad/welcome.do>

Télécharger tous les tableaux et documents (.zip) (html et xls)

RUBRIQUE 1 : Contrôle sur les données du SSIAD/SPASAD

Doc 1: Tableaux de contrôle sur les données de la structure, des intervenants et des usagers

- ✚ Ce guide permet de faciliter la lecture de l'ensemble des tableaux. Ils permettent aux SSIAD et aux SPASAD de s'auto-contrôler et d'effectuer une vérification des informations saisies pour le recueil « système d'information services de soins infirmiers à domicile » (SI-2SID) 2023.

Pour information : les atypies présentées dans les tableaux de contrôle ne sont pas obligatoirement des erreurs. Elles pourront être corrigées le cas échéant.

Doc 1 - Tableaux de contrôle sur les données de la structure, des intervenants et des usagers

Il s'agit de l'ensemble des tableaux permettant aux structures de contrôler les informations saisies sur la structure, les intervenants et les usagers.

1 - Informations générales de la structure

Tableau 1.1 : Informations structure

Ce tableau récapitule les informations générales de la structure, les dates de la coupe et la version du logiciel utilisée :

Année	Numéro de la coupe	Finess géographique	Raison sociale

Date de début de la période de recueil	Date de fin de la période de recueil	Version du Logiciel RAMSECE utilisée	Version du Logiciel RAMSECE attendue

Objectifs :

Objectif 1 : Vérifier le finess géographique ainsi que la raison sociale de la structure.

Objectif 2 : Vérifier la version du logiciel RAMSECE-SSIAD utilisée.

La version de RAMSECE-SSIAD utilisée doit être la dernière version diffusée.

Source : Fiche structure et fiche coupe.

Pour télécharger la dernière version de RAMSECE-SSIAD 2023, veuillez cliquer sur le lien : [Espace de téléchargement | Publication atih \(sante.fr\)](#)

2 - Données sur les intervenants

Il s'agit des tableaux permettant aux structures de contrôler les informations saisies sur les professionnels, salariés, intérimaires, agents ou libéraux.

2.1 - Données sur le nombre d'intervenants

Tableaux 2.1.1 : Nombre de personnes rémunérées déclarées et statut du personnel lors de la période de coupe

Ce premier tableau retranscrit le nombre de salariés, intérimaires ou agents, ayant effectué au moins un soin lors de la période de coupe, hors ESA, hors MND et hors mises à disposition en dehors de la structure, et déclarés dans la fiche coupe :

Catégorie de Personnel	Nombre de personnes rémunérées déclarées
IDE Coordinateur	
IDE salariés / intérimaires	
Aide soignant - aide médico-psychologique	
TOTAL 1	

Objectif : Contrôle des personnels rémunérés déclarés dans la fiche coupe.

Source : Fiche coupe.

Note : Le total apparaît sur fond orange lorsqu'il n'y a aucun salarié, intérimaire ou agent, déclaré lors de la coupe ⇒ il devrait y avoir au moins un professionnel salarié, intérimaire ou agent, dans la fiche coupe.

Remarque : Un comparatif entre les deux coupes est affiché pour les structures ayant déposé les données des deux coupes.

Ce deuxième tableau retranscrit le nombre de salariés, intérimaires ou agents, ayant effectué au moins un soin lors de la période de coupe, hors ESA, hors MND et hors mises à disposition en dehors de la structure, affectés sur les conventions collectives dont ils relèvent, et déclarés dans la fiche coupe :

Statut du personnel du SSIAD/SPASAD	Nombre de personnes
Titre IV de la fonction publique hospitalière	
Titre III de la fonction publique territoriale	
Convention Collective de 1951 (FEHAP)	
Convention Collective BAD	
Convention Collective Croix Rouge	
Convention Collective de 1966	
Convention Collective mutualiste	
Convention autre	
TOTAL 2	

Objectif : Contrôler le statut du personnel dans la fiche coupe.

Source : Fiche coupe.

Remarque : Un comparatif entre les deux coupes est affiché pour les structures ayant déposé les données des deux coupes.

Ce troisième tableau contrôle l'écart entre le nombre de salariés, intérimaires et agents, ayant effectué au moins un soin lors de la période de coupe, hors ESA, hors MND et hors mises à disposition, répartis sur les catégories de personnel (tableau 1), et le nombre de salariés, intérimaires et agents, affectés sur les conventions collectives dont ils relèvent (tableau 2) :

Total NB personnes Catégorie de Personnel a	Total NB personnes Statut du personnel du SSIAD/SPASAD b	Ecart a-b

Objectif : Contrôler les écarts.

Source : Fiche coupe.

Calcul : La colonne « Total NB personnes Catégorie de personnel » correspond à la somme par catégorie de personnel, du nombre de salariés, intérimaires ou agents, déclarés dans la fiche coupe (tableau 1).

La colonne « Total NB personnes Statut du personnel SSIAD/SPASAD » correspond à la somme par convention collective, du nombre de salariés, intérimaires ou agents déclarés, affectés sur les conventions collectives dont ils relèvent dans la fiche coupe (tableau 2).

La colonne « Écart » correspond au nombre total par catégorie de personnel moins le nombre total par statut du personnel. Cet écart devrait être nul. Si tel n'est pas le cas, il faudra corriger.

Note : L'écart apparaît sur fond orange lorsque l'écart a-b est supérieur à 10% ⇒ l'écart devrait être égal à 0.

Tableau 2.1.2 : Nombre d'intervenants libéraux

Ce tableau retranscrit le nombre d'infirmiers libéraux, ayant effectué au moins une intervention lors de la période de coupe, et déclarés dans la fiche coupe :

Catégorie de Personnel Libéral	Nombre de libéraux déclarés dans la fiche structure
Infirmiers libéraux - centre de santé infirmiers	

Objectif : Contrôler le nombre d'infirmiers libéraux de la période de coupe.

Source : Fiche coupe.

Remarque : Un comparatif entre les deux coupes est affiché pour les structures ayant déposé les données des deux coupes.

3 - Données sur les passages

Il s'agit des tableaux permettant aux structures de contrôler les informations saisies sur les passages réalisés par les professionnels au domicile des usagers.

3.1 - Données sur le nombre de passages

Tableau 3.1.1 : Nombre de passages réalisés sur la période de coupe par catégorie de soignants

Ce tableau récapitule, semaine par semaine, le nombre de passages réalisés du lundi au vendredi, le samedi, le dimanche et jours fériés, sur la période de coupe, par catégorie de soignants, que l'intervenant soit salarié, intérimaire, agent ou libéral.

Catégorie de soignants	Semaine 1		
	Lundi au vendredi	Samedi	Dimanche et Jours fériés
IDE Coordinateur			
IDE salariés / intérimaires			
Aide soignant - aide médico-psychologique			
Infirmiers libéraux - centre de santé infirmiers			
TOTAL			

Semaine 2		
Lundi au vendredi	Samedi	Dimanche et Jours fériés

Total de la période

Objectif : Contrôler le nombre de passages réalisés sur la période de coupe, tous intervenants soignants confondus.

Source : Fiche individuelle – Soignants.

Remarque : Un comparatif entre les deux coupes est affiché pour les structures ayant déposé les données des deux coupes.

Tableau 3.1.2 : Nombre de personnes salariées, intérimaires et agents, usagers et passages par catégorie d'intervenant

Ce tableau récapitule les usagers et les passages par catégorie de personnel :

Catégorie de Personnel	Nombre de personnels rémunérés	Nombre d'usagers distincts visités	Nombre moyen d'usagers visités pour un personnel pendant la période de coupe
IDE Coordinateur			
IDE salariés / intérimaires			
Aide soignant - aide médico-psychologique			

Nombre total de passages effectués pendant la période de coupe	Nombre moyen de passages réalisés pour un personnel pendant la période de coupe

Note : Un même usager peut être visité par différentes catégories de personnel pendant la période de coupe. Cela signifie que la somme de la colonne « Nombre d'usagers distincts » peut être supérieure au nombre d'usagers présents lors de la période de coupe.

Note 2 : Les cellules apparaissent sur fond orange lorsqu'il y a incohérence entre le nombre de salariés/intérimaires/agents et le nombre de passages ⇒ si passage, il doit y avoir au moins un salarié/intérimaire/agent déclaré dans la fiche coupe pour la catégorie concernée et inversement.

Objectif : Repérer les extrêmes pour les principales catégories d'intervenant salarié, intérimaire ou agent.

Source : Fiche coupe et Fiche individuelle – Soignants.

Calculs : La colonne « Nombre de personnels rémunérés » correspond au nombre de salariés/intérimaires/agents ayant effectué au moins un soin pendant la période et déclaré dans la fiche coupe.

La colonne « Nombre d'usagers distincts visités » correspond au nombre d'usagers que l'ensemble des intervenants de la catégorie en question est allé visiter pour l'ensemble des journées de la période de coupe.

La colonne « Nombre moyen d'usagers visités pour un personnel pendant la période de coupe » correspond au nombre d'usagers distincts divisé par le nombre de salariés/intérimaires/agents déclaré dans la fiche coupe.

La colonne « Nombre total de passages effectués pendant la période de coupe » correspond au nombre de passages déclarés dans les fiches individuelles des usagers pour tous les intervenants de la catégorie de personnel en question.

La colonne « *Nombre moyen de passages réalisés pour un personnel pendant la période de coupe* » correspond au nombre total de passages effectués pendant la période de coupe, divisé par le nombre de salariés/intérimaires/agents déclaré dans la fiche coupe.

Remarque : Un comparatif entre les deux coupes est affiché pour les structures ayant déposé les données des deux coupes.

Tableau 3.1.3 : Nombre de libéraux, usagers et passages par catégorie d'intervenant

Ce tableau récapitule les usagers et les passages par catégorie de personnel :

Catégorie de Personnel	Nombre de libéraux déclarés dans la fiche coupe	Nombre d'usagers distincts visités	Nombre moyen d'usagers visités pour un libéral pendant la période de coupe
Infirmiers libéraux - centre de santé infirmiers			

Nombre total de passages effectués pendant la période de coupe	Nombre moyen de passages réalisés pour un libéral pendant la période de coupe

Note : Les cellules apparaissent sur fond orange lorsqu'il y a incohérence entre le nombre de libéraux et le nombre de passages ⇒ si passage, il doit avoir au moins un libéral déclaré dans la fiche coupe pour la catégorie concernée et inversement.

Objectif : Repérer les extrêmes pour les principales catégories d'intervenant libéral.

Source : Fiche coupe et Fiche individuelle – Soignants.

Calculs : La colonne « *Nombre de libéraux* » correspond au nombre de libéraux ayant effectué au moins un soin déclaré dans la fiche coupe.

La colonne « *Nombre d'usagers distincts* » correspond au nombre d'usagers que l'ensemble des intervenants de la catégorie en question est allé visiter pour l'ensemble des journées de la période de coupe.

La colonne « *Nombre moyen d'usagers visités pour un libéral pendant la période de coupe* » correspond au nombre d'usagers distincts divisé par le nombre de libéraux déclaré dans la fiche coupe.

La colonne « *Nombre total de passages effectués pendant la période de coupe* » correspond au nombre de passages déclarés dans les fiches individuelles des usagers pour tous les intervenants de la catégorie de personnel en question.

La colonne « *Nombre moyen de passages réalisés pour un libéral pendant la période de coupe* » correspond au nombre total de passages effectués pendant la période de coupe, divisé par le nombre de libéraux déclaré dans la fiche coupe.

Remarque : Un comparatif entre les deux coupes est affiché pour les structures ayant déposé les données des deux coupes.

Tableau 3.1.4 : Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs interventions conjointes, selon le GIR

Ce tableau indique, par niveau de GIR, le nombre d'usagers auprès desquels une ou plusieurs interventions conjointes de professionnels ont eu lieu :

GIR	Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs interventions conjointes
1	
2	
3	
4	
5	
6	
TOTAL	

Note : Dans ce tableau, le niveau de GIR ne s'affiche que si le nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs interventions conjointes n'est pas nul.

Objectif : Repérer les atypies selon le niveau de GIR

Source : Fiche individuelle – AGGIR / PH et Fiche individuelle – Soignants.

Calcul : La colonne « Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs interventions conjointes » correspond au nombre d'usagers, que l'ensemble des intervenants est allé visiter pour l'ensemble des journées de la période de coupe, et pour lesquels des interventions conjointes ont eu lieu.

Remarque : Un comparatif entre les deux coupes est affiché pour les structures ayant déposé les données des deux coupes.

Tableau 3.1.5 : Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs interventions conjointes, selon la catégorie d'intervenant

Ce tableau indique, par niveau catégorie de personnel, le nombre d'usagers auprès desquels une ou plusieurs interventions conjointes de professionnels ont eu lieu :

Catégorie de Personnel	Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs interventions conjointes
IDE Coordinateur	
IDE salariés / intérimaires	
Aide soignant - aide médico-psychologique	
Infirmiers libéraux - centre de santé infirmiers	
TOTAL	

Note : Pour les usagers où il y a eu intervention conjointe, on compte les catégories de personnel qui ont eu au moins un passage.

Objectif : Repérer les atypies selon la catégorie d'intervenant

Source : Fiche individuelle – Soignants.

Calcul : La colonne « Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs interventions » correspond au nombre d'usagers, que l'ensemble des intervenants est allé visiter pour l'ensemble des journées de la période de coupe, et pour lesquels des interventions conjointes ont eu lieu.

Tableau 3.1.6 : Nombre de passages réalisés sur la période de coupe, nombre de personnels soignants salariés/intérimaires/agents et nombre de libéraux

Ce tableau indique, par catégorie de personnel, le nombre de passages réalisés :

Catégorie de Personnel	Nombre total de passages	Nombre de personnels déclarés dans fiche coupe	Nombre de libéraux déclarés dans fiche coupe
IDE Coordinateur			
IDE salariés / intérimaires			
Aide soignant - aide médico-psychologique			
Infirmiers libéraux - centre de santé infirmiers			

Note : Les cellules apparaissent sur fond orange lorsqu'il y a incohérence entre le nombre de salariés/intérimaires/agents et le nombre de passages et/ou entre le nombre de libéraux et le nombre de passages ⇒ si passage, il doit y avoir au moins un salarié/intérimaire/agent déclaré et/ou un libéral déclaré dans la fiche coupe pour la catégorie concernée et inversement.

Objectif : Contrôler la cohérence entre les personnels déclarés dans la fiche coupe et les passages réalisés auprès des usagers, tous intervenants soignants confondus

Source : Fiche individuelle – Soignants.

Calcul : La colonne « Nombre total de passages » correspond au nombre de passages déclarés dans les fiches individuelles des usagers pour tous les intervenants de la catégorie de personnel en question.

La colonne « *Nombre de personnels* » correspond au nombre de salariés/intérimaires/agents ayant effectué au moins un soin pendant la période et déclaré dans la fiche coupe.

La colonne « *Nombre de libéraux* » correspond au nombre de libéraux ayant effectué au moins un soin déclaré dans la fiche coupe.

Remarque : Un comparatif entre les deux coupes est affiché pour les structures ayant déposé les données des deux coupes.

4 - Données sur les usagers

Il s'agit de l'ensemble des tableaux permettant aux structures de contrôler les informations saisies sur les données usagers.

4.1 - Données sur les usagers

Tableau 4.1.1 : Nombre d'usagers installés

Ce tableau permet de comparer la capacité installée totale (déclarée dans la fiche structure) avec le nombre d'usagers présents pendant la coupe (déclarés sur la fiche coupe).

Capacité installée totale au 01.03.2023 a	Nombre d'usagers présents pendant la coupe 2 b	Ecart a-b

Note : Un usager est présent lors de la coupe s'il a reçu au moins un soin pendant la période de coupe.

Objectif : Contrôler la capacité installée par rapport au nombre d'usagers déclaré dans la fiche coupe.

Source : Fiche structure et fiche coupe.

Calcul : La colonne « *Ecart* » est la différence entre le nombre déclaré dans la fiche structure et le nombre déclaré dans la fiche coupe. Cet écart devrait être nul.

Remarque : Un comparatif entre les deux coupes est affiché pour les structures ayant déposé les données des deux coupes.

Tableaux 4.1.2 : Nombre de semaines-usagers

Ces deux tableaux permettent de comparer le cumul de semaines-usagers (déclarées dans la fiche structure en 2022 lors de la précédente campagne et en 2023) avec le nombre théorique maximal de semaines-usagers.

Rappel de saisie 2022	Capacité installée totale au 01.06.2022 a	Nb maximal de semaines-usagers $b = a \times 365 / 7$	Cumul semaines-usagers c	Ecart c-b
Référence				
2019				
2021				
07.2021 à 06.2022				

Déclaratif 2023	Capacité installée totale au 01.03.2023 a	Nb maximal de semaines-usagers $b = a \times 365 / 7$	Cumul semaines-usagers c	Ecart c-b
Référence				
2019				
2022				
04.2022 à 03.2023				

Objectif : Contrôler la cohérence du nombre de semaines-usagers, selon 3 périodicités.

Source : Fiche structure.

Calculs : Le « Nombre maximal de semaines-usagers » est obtenu en multipliant la « capacité installée totale » déclarée dans la fiche structure par 365 jours (une année) et en divisant par 7 jours (une semaine).

La colonne « *Ecart* » est la différence entre le nombre déclaré dans la fiche structure et le nombre maximal théorique calculé.

4.2 - Anomalies sur l'utilisateur

Tableau 4.2.1 : Nombre d'utilisateurs sans passage

Ce tableau récapitule le nombre d'utilisateurs qui sont présents lors des semaines de coupes mais qui n'ont reçu aucune visite d'intervenant (ni salarié/intérimaire, ni libéraux) lors de la période de coupe.

Nombre d'utilisateurs sans passage	% du total d'utilisateurs

Note : il devrait y avoir au moins un passage (un soin) sur la période de coupe pour chaque utilisateur.

Objectif : Connaître le nombre de valeurs atypiques : repérer les utilisateurs qui n'ont eu aucune visite d'intervenant pendant la période de coupe. Vérifier que ces utilisateurs n'ont pas été oubliés dans la comptabilisation des passages des intervenants.

Source : Fiche individuelle – Soignants.

Calcul : Les utilisateurs sans passage correspondent aux utilisateurs présents dans les fiches individuelles mais pour lesquels aucun passage n'a été déclaré dans la section « soignants » de la fiche utilisateur.

Tableau 4.2.2 : Liste des usagers sans passage

Ce tableau liste les usagers qui sont présents lors de la période de de coupe mais qui n'ont reçu eu aucune visite d'intervenant (ni salarié/intérimaire, ni libéraux) lors de la période de coupe.

Numéro Plateforme de l'utilisateur sans passage

Lorsqu'il n'y a aucun usager dans cette situation, le message suivant s'affiche :

Message
Aucun usager sans passage

Note : il devrait y avoir au moins un passage sur la période de coupe pour chaque usager.

Objectif : Identifier les usagers qui n'ont eu aucune visite d'intervenant pendant la période de coupe. Vérifier que ces usagers n'ont pas été oubliés dans la comptabilisation des passages des intervenants.

Source : Fiche individuelle – Soignants.

Calcul : Les usagers sans passage correspondent aux usagers présents dans les fiches individuelles mais pour lesquels aucun passage n'a été déclaré dans la section « soignants » de la fiche usager.

Tableau 4.2.3 : Nombre de passages dans la période par intervenant et par usager

Ce tableau montre l'ensemble des usagers avec le nombre de passages effectués par les salariés, intérimaires, agents, et libéraux. L'ensemble des usagers est listé dans ce tableau.

Numéro Plateforme de l'utilisateur	IDE Coordinateur	IDE salariés / intérimaires	Aide soignant - aide médico-psychologique
TOTAL			

Infirmiers libéraux - centre de santé infirmiers	Ensemble du personnel

Objectif : Repérer les usagers pour lesquels le nombre de passage est extrême (haut ou bas).

Source : Fiche individuelle – Soignants.

Note : Les cellules apparaissent sur fond orange lorsque le nombre de passages réalisés auprès de l'utilisateur sur l'ensemble de la période est supérieur à 140, soit en moyenne plus de 10 passages par jour sur chaque journée de la coupe, tout intervenant confondu.

4.3 - Tableaux de contrôle sur le GIR

Remarque : le groupe correspond au GIR pour les personnes âgées. Pour les personnes en situation de handicap ou atteintes de pathologies ou affections chroniques, un groupe a été construit sur le même modèle que le GIR : avec les codages en A, B ou C des 8 variables discriminantes, un score est calculé et correspond à un groupe de 1 à 6 (le groupe 1 correspond à une perte d'autonomie très importante, le groupe 6 correspond à une perte d'autonomie très faible).

Tableau 4.3.1 : Liste des usagers avec correspondance du GIR - Personne âgée

Ce tableau montre les usagers de type 1 (personnes âgées) avec le groupe Iso-Ressource (GIR) associé. L'ensemble des personnes âgées de plus de 60 ans est affiché dans ce tableau.

Numéro Plateforme de l'utilisateur	Type de l'utilisateur (1 = personne âgée)	Groupe Iso-Ressource (GIR)

Objectif : Vérifier le GIR de chaque personne âgée.

Source : Fiche individuelle – AGGIR / PH.

Tableau 4.3.2 : Liste des usagers avec correspondance du GIR – Personne en situation de handicap

Ce tableau montre les usagers de type 2 (personnes en situation de handicap) avec le niveau d'autonomie associé. L'ensemble des adultes de moins de 60 ans en situation de handicap est affiché dans ce tableau.

Numéro Plateforme de l'utilisateur	Type de l'utilisateur (2 = personne handicapée)	Groupe Iso-Ressource (GIR)

Objectif : Vérifier le niveau d'autonomie de chaque personne en situation de handicap.

Source : Fiche individuelle – AGGIR / PH.

Tableau 4.3.3 : Liste des usagers avec correspondance du GIR - Personne avec pathologie ou affection chronique

Ce tableau montre les usagers de type 3 (personnes avec pathologies ou affections chroniques) avec le niveau d'autonomie associé. L'ensemble des adultes de moins de 60 ans avec des pathologies ou affections chroniques est affiché dans ce tableau.

Numéro Plateforme de l'utilisateur	Type de l'utilisateur (3 = personne atteinte de pathologie ou d'affection chronique)	Groupe Iso-Ressource (GIR)

Objectif : Vérifier le niveau d'autonomie de chaque personne atteinte de pathologies ou d'affections chroniques.

Source : Fiche individuelle – AGGIR / PH.

Tableau 4.3.4 : Répartition par niveau de dépendance de la population accompagnée par la structure en %

Ce tableau montre la répartition en pourcentage des usagers par niveau de dépendance.

Niveau du GIR	Pourcentage
1	%
2	%
3	%
4	%
5	%
6	%

Objectif : Vérifier la répartition des usagers par niveau de GIR.

Source : Fiche individuelle – AGGIR / PH.

Note : Dans ce tableau, le niveau de GIR ne s'affiche que si le pourcentage des usagers n'est pas nul.

Remarque : Un comparatif entre les deux coupes est affiché pour les structures ayant déposé les données des deux coupes.

4.4 - Tableaux de contrôle sur la mesure de l'autonomie

Remarque : le groupe correspond au GIR pour les personnes âgées. Pour les personnes en situation de handicap ou atteintes de pathologies ou d'affections chroniques, un groupe a été construit sur le même modèle que le GIR : avec les codages en A, B ou C des 8 variables discriminantes, un score est calculé et correspond à un groupe de 1 à 6 (le groupe 1 correspond à une perte d'autonomie très importante, le groupe 6 correspond à une perte d'autonomie très faible).

Tableaux 4.4.1 : Codages atypiques sur la mesure de l'autonomie

Ces tableaux indiquent les incohérences éventuelles dans la mesure de l'autonomie.

Note 1 : Type de l'usager : 1 = PA (personne âgée), 2 = PH (personne en situation de handicap), 3 = PC (personne avec pathologie chronique).

Note 2 : Mesure de l'autonomie : A = fait seul (spontanément), totalement, habituellement et correctement / B = fait partiellement, ou non habituellement ou non correctement / C = ne fait pas.

Objectif : Vérifier la cohérence de l'autonomie des usagers.

Source : Fiche individuelle – AGGIR / PH.

Seuls les usagers en incohérence sont indiqués. Dans le cas où aucun usager n'est en incohérence, le message suivant apparaîtra :

Message
Aucun usager avec incohérence

Usager avec codage atypique suivant : déplacements intérieurs A et cohérence C ou avec déplacements intérieurs A et orientation C

Usager avec codage atypique suivant : cohérence C et orientation C et (toilette A ou habillage A ou alimentation A ou élimination A ou transferts A)

Usager avec codage atypique suivant : cohérence A et orientation A et transferts A et déplacements intérieurs A et toilette C et élimination C et habillage B

Usager avec codage atypique suivant : cohérence A et orientation A et transferts A et déplacements intérieurs A et toilette C et élimination B et habillage C

Usager avec codage atypique suivant : cohérence A et orientation A et transferts A et déplacements intérieurs A et toilette B et élimination C et habillage C

Usager avec codage atypique suivant : cohérence A et orientation A et transferts A et déplacements intérieurs A et toilette C et élimination C et habillage C